

Le patronat dénonce le poids grandissant de l'État dans l'économie

Politique Une étude montre que les entreprises publiques représentent près de 18% du tissu local. Les privés appellent à la retenue.

Emilien Ghidoni

À Genève, la droite estime depuis plusieurs années que l'État prend trop de place. Elle tente désormais de le prouver avec une étude démontrant que la part du secteur public dans l'économie est plus élevée au bout du lac que la moyenne suisse, ou même que les cantons de Vaud ou de Zurich.

Commandée par la section genevoise de la Fédération des entreprises romandes (FER), cette analyse a été réalisée par le cabinet d'étude BAK Economics. Le timing est judicieux, la population s'apprêtant à voter sur deux lois visant à limiter les dépenses de l'État.

La santé croît toujours plus

L'étude se divise en deux parties. Dans la première, le poids de l'État dans l'économie locale a été passé au crible. Il en ressort qu'à Genève, les services publics représentent 18% de l'activité, devant Vaud (17,1%), Neuchâtel (15,6%) et même Zurich (15,2%). «Seul le



Ivan Slatkine, président de la FER Genève, qui a commandé l'étude réalisée par le cabinet Bak Economic. Lucien Fortunat

canton de Bâle-Ville est devant Genève, avec 18,5%», détaille Matthieu Resbeut, chef de projet chez BAK Economics.

Notre canton compte 112 emplois publics pour 1000 habitants, loin devant Zurich ou Vaud. Par ailleurs, la part de l'emploi public a progressé de 2,1% entre 2012 et 2022, contre 1,5% dans le privé. La seconde partie du rapport

montre que ce sont surtout l'administration publique et le domaine de la santé et du social qui contribuent à cette croissance. Petit exemple: avec la vague de municipalisation des crèches de ces dernières années, les secteurs publics et subventionnés de la petite enfance représentent désormais 93% de cet écosystème. Signe, selon la FER Genève, que

les services publics ont l'appétit trop gros. «Une place en crèche privée coûte 36'000 fr. par an aux parents. Dans les structures publiques, c'est environ 50'000 fr., dont 20'000 payés par le foyer. Le reste est financé par les impôts. Sauf que nous ne connaissons pas toujours des années aussi fastes que ces derniers temps», prévient Arnaud Burgin, directeur de la FER Genève.

Le patronat déplore aussi un recours toujours plus faible aux entreprises privées du côté de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), des établissements médico-sociaux (EMS) et des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). «On internalise toujours plus les services de nettoyage ou d'hôtellerie, soupire Ivan Slatkine, président de la FER. Et d'ici à avril 2026, les EMS ne pourront plus faire appel à des externes pour ce genre de services.»

Pour Pascal Raemy, président de l'association genevoise des entrepreneurs de nettoyage, cette décision est incompréhensible.

«Nous faisons du travail de qualité, qui nécessite parfois des permis spéciaux», rappelle-t-il. Cette décision n'est-elle pas due aux multiples alertes lancées par les syndicats dans ce secteur? «Il peut y avoir des individus ne respectant pas les règles, mais c'est injuste d'en faire une généralité», répond Ivan Slatkine.

Au-delà de cette perte de parts de marché, la FER regrette aussi un départ important d'employés du privé vers le public. «L'État peut offrir des conditions de travail bien plus attractives, comme la semaine de quatre jours à salaire égal, illustre Arnaud Burgin. Mais c'est possible grâce aux impôts, payés en partie par les entreprises!»

Assurer la mission première

Les milieux économiques plaident donc pour un ralentissement de la machine. «Nous ne sommes pas contre l'État, mais il doit se concentrer sur ses tâches régaliennes», insiste le directeur de la FER Genève. Quelle serait la li-

mite idéale selon eux? «Prenons la santé: les soins doivent rester sous contrôle public, mais les services annexes peuvent être réalisés par des entreprises locales. Cela avantagerait tout le monde.» Pour enrayer cela, la FER Genève invite donc à approuver les «lois corsets», soumises au peuple ce 28 septembre.

Ces arguments font tiquer les syndicats. «La mission première de l'État est d'assurer des prestations pour la population, rappelle Davide de Filippo, président de la Communauté genevoise d'action syndicale. C'est cela qui détermine les besoins de ressources, pas l'inverse.»

Il estime aussi que les crèches, la santé et le social sont des domaines d'action publique. Ce ne serait donc pas au Canton de ménager les privés, mais plutôt à ces derniers de s'aligner sur les avantages du public. «S'ils veulent piquer des parts de marché pour faire du bénéfice dans ces domaines, c'est à eux, et non pas à l'État, de s'adapter», insiste-t-il.